



Problème location non déclarée

Par **Emi88**, le **28/11/2011** à **21:24**

Bonjour,

Bonjour à tous,

J'ai vraiment besoin d'aide!! Merci d'avance à ceux qui répondront!

Alors voila:

Je cherchais un appartement à Paris pour une période de 3 mois. Une jeune fille m'a contacté en me disant qu'elle partait à Londres pendant 3 mois (juste la période où j'ai besoin d'un appartement) et qu'elle désirait louer son appartement pendant cette période (au noir).

Le loyer me paraissant correct, je vais visiter son appartement l'après-midi même et donc je la rencontre. Elle me paraît très sympathique, est étudiante en droit... Je sympathise avec elle.

Je décide donc de prendre son appartement et je la retrouve chez elle le lendemain pour fixer les conditions.

Elle me demande de lui faire un virement de 300 euros pour qu'elle ait la garantie que je vais bien prendre l'appartement à la fin du mois.

En échange, elle me donne une photocopie de sa carte d'identité et fait un papier attestant qu'elle s'engage à me louer son appartement en échange des 300 euros que je lui ai versés.

Nous signons toutes les 2 ce papier.

Le lendemain, je lui fais le virement de 300 euros et là, elle me dit qu'elle n'a pas payé ses impôts et que du coup, ils lui ont bloqué ses comptes. Elle me demande d'annuler le virement, ce qui est impossible.

Je commence donc à être très inquiète car elle est assez incohérente dans son discours et j'ai bien peur qu'elle soit en fait une arnaqueuse!

Que puis-je faire contre elle si jamais elle ne me rend pas mon argent ou qu'elle ne me laisse

pas son appartement?

Est-ce que le document que nous avons signé toutes les deux a une valeur légale?

Pouvez-vous svp me donner des pistes ou au moins me rassurer?

Merci beaucoup à ceux qui répondront!!